



Conseil Municipal

MARDI 2 AVRIL 2024

C'EST VOTÉ !

- Budget 2024
- Baisse des taux municipaux de la fiscalité
- Subventions aux associations
- Identification des zones d'accélération de production des énergies renouvelables
- Convention entre la ville et Ile-de-France Nature concernant le Bois Saint-Martin
- Mise en place d'une gratuité d'une heure au parking du centre les jours de marché
- Partenariat avec la Chambre des Métiers pour la mise en place d'une boutique à l'essai
- Mise en place de dispositifs de sécurité (kits de détresse) pour les commerçants

Bienvenue à Yann VALLEUR, nouveau conseiller municipal